

Bulletin d'inscription des Challenges du nombre des 3 villes 2018

AUCUNE INSCRIPTION LE JOUR DE LA COURSE

Tout bulletin illisible ou incomplet sera refusé. **Majoration de 6€** par inscription non réglée ou ne comportant pas de Certificat médical ou reçue après le 11 septembre. (Date de la poste faisant foi). Pas d'inscription collective après le 11 septembre. Remise des dossards le 15 septembre de 16h à 19h au magasin Intersport à Mers ou le jour de la course (dim 16 sept.).

Nom de l'entreprise, club, (En toutes lettres)			
Adresse complète :			E mail :
Responsable de l'équipe : (Nom Prénom)			☎ :
Notre équipe a remporté en 2017 (entourer si oui) Le challenge du nombre remporté, précisez l'intitulé : _____			
Un challenge est acquis définitivement après trois victoires consécutives. Le responsable de l'équipe s'engage à restituer son challenge avant le 11 septembre 2018 au magasin Instersport de Mers-Les-Bains 80350			

Nom	Prénom	N° Licence FFA	Sexe H / F	An. Nais	MARCHE :		COURSE				
					12 km 10 €	4 km 5 €	21 km 12 €	10 km 10 €	4 km 5 €	1.5 km 2 €	

CHAQUE PARTICIPANT DOIT FOURNIR OBLIGATOIREMENT UN CERTIFICAT MEDICAL OU LA PHOTOCOPIE DE SA LICENCE FFA en cours (Fédération Française d'Athlétisme).

Le responsable de l'équipe s'engage à fournir ces documents et à les retourner **IMPERATIVEMENT avant le 11 septembre 2018**, accompagnés du chèque d'inscription, au COB Athlétisme, BP 50 035, 76260 EU.

COB76.fr et Page Officielle Facebook du COB

Date et signature du responsable

LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ENREGISTRÉS.